



reconnaissance de dette- delai pour la faire valoir

Par **ficelle10**, le **21/06/2010** à **11:00**

bonjour, j'ai aidé financièrement, il y a 16 ans, un membre de ma famille a créer son entreprise, je lui avais fait signer une reconnaissance de dette que je n'ai jusqu'à présent jamais fait valoir,

A ce jour, je veux recuperer cet argent.

Il y t il un délai pour réclamer une reconnaissance de dette sur laquelle etait specifie le mode de remboursement pour laquelle aucune echeance n a ete versee ??

MERCI POUR VOTRE CONSEIL

FICELLE10